



COMMUNIQUE de PRESSE

CGT Educ'action

263 rue de Paris, case 549, 93515 Montreuil cedex

CGT Enseignement privé

263 rue de Paris, case 544, 93515 Montreuil cedex



Solidarité avec la jeunesse contre les expulsions d'élèves !

Le 17 octobre 2013, des milliers de lycéen-ne-s ont manifesté à Paris et dans plusieurs villes de France contre l'expulsion d'élèves sans -papier et de leurs familles.

Cette mobilisation lycéenne, née du refus de l'expulsion du lycéen parisien Khatchik, fait souffler un courant d'air bénéfique sur notre pays, marqué ces dernières semaines et ces derniers mois par une atmosphère pesante de xénophobie et de stigmatisation raciste, dont le ministre de l'intérieur lui-même, Manuel Valls, s'est rendu complice. La droite en profite pour renforcer son rapprochement avec l'extrême-droite en remettant en cause le droit du sol.

La **CGT-Enseignement Privé et la CGT-Educ'action** expriment leur vive émotion face à ces expulsions et condamnent le procédé qui s'apparente à un enlèvement d'une élève lors d'une sortie scolaire par les services du ministre Manuel VALLS. Elles prennent actes des annonces sur une « sanctuarisation » de l'école du président François HOLLANDE même si la circulaire est en deçà de celle de 2005, signée Sarkozy, qui interdisait les expulsions pendant l'année scolaire. Elle est surtout en deçà de l'exigence principale : la régularisation des élèves sans papiers et de leurs familles. D'où la proposition absurde du retour seule en France d'une collégienne.

Faut-il encore, en 2013, rappeler que l'éducation est un droit pour tous nos enfants sur le territoire français et un devoir pour l'État, inscrit dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant? Notre gouvernement l'a-t-il oublié ?

Les lycéens, par leurs manifestations, réaffirment ce droit fondamental et les valeurs que nous devons tous partager. C'est pourquoi la **CGT-Educ'action et la CGT Enseignement privé** tiennent à exprimer leur solidarité profonde avec cette réaction salutaire de la jeunesse scolarisée, dans laquelle se combinent le rejet du racisme et de la xénophobie, et la défense des droits fondamentaux comme le droit à l'éducation et celui de vivre en famille.

Parce que nous défendons le droit aux études pour toutes et tous, nous nous solidarisons entièrement des objectifs du mouvement des lycéen-ne-s : nous exigeons avec lui le retour sans délai des élèves expulsés et la régularisation de leurs familles.

La CGT-Enseignement Privé et la CGT-Educ'action engagent l'ensemble de ses adhérent-e-s et militant-e-s à se solidariser des actions des lycéen-ne-s, dès aujourd'hui et dans la suite qu'elles connaîtront éventuellement à la rentrée des congés, par tous les moyens concrets à leur portée : motions, pétitions, délégations, adresses communes à la presse ou aux autorités ... Un préavis de grève couvre les personnels.

Tous les jeunes installés en France doivent pouvoir y poursuivre leurs études et de les terminer sans être exposés au risque permanent de l'expulsion et à une humiliante clandestinité. Le gouvernement ne s'en tirera pas en invoquant le « respect de la législation », comme s'il ignorait que c'est l'héritage de Sarkozy et Guéant qu'il applique avec une fermeté revendiquée : lorsque la loi et les valeurs s'opposent, c'est la loi qu'on doit modifier. La loi doit changer et régulariser !

Montreuil, le 24 octobre 2013

CGT Enseignement Privé – CGT Educ'action

Contact Presse : Matthieu Brabant - 06 77 81 34 83